



# **Tâches préliminaires à accomplir afin d'assurer la réussite de l'implantation d'un programme d'anglais intensif dans une école primaire**

- **Leçons apprises**
- **Calendrier**



# LEÇONS APPRIS

## Avant toute chose

*Nous sommes passés d'un échéancier à un processus d'influence*

Ce projet sera possible seulement si la direction de l'école y croit et qu'elle est prête à le supporter avant, durant et après sa mise en place

- **Il est important** de toujours garder à l'esprit que le rôle des membres-parents dans le CE est un rôle qui a une grande influence. Tout au long du projet, les membres-parents ne doivent pas qu'influencer les orientations, ils doivent également faire partie de la totalité du projet. Il ne faut jamais que vous donniez l'impression de vouloir vous insérer dans la partie éducative et/ou pédagogique du projet . **Si vous allez contre cette règle, cela pourrait nuire à la réussite du projet.**
- **Avant la réalisation du projet**, il faut qu'une analyse soit faite dans le but de déterminer la saveur adéquate qui pourrait être donnée à l'école. Par exemple, l'anglais intensif serait profitable à la population de l'établissement. Plusieurs éléments comme la position géographique, les installations, les infrastructures ainsi que le désir des parents confirmeront si l'instauration d'une saveur est possible. **Si une grande majorité des parents de l'établissement ont de la difficulté à combler certains besoins de bases des enfants, cela ne doit pas être une raison pour ne pas aller de l'avant avec un tel projet. Ce projet pourrait même aider d'une certaine façon à l'amélioration de la situation des enfants en difficulté.**

\*Beaucoup de documents produits par l'ÉNAP ou le Conseil Supérieur de l'Éducation, ainsi que différents guides d'implantation produits par des CS expliquent clairement que l'enseignement de l'anglais de façon intensive ne nuit pas aux apprentissages des élèves, et ce, même ceux en difficultés.



# CALENDRIER

## Année moins 3 : Orientation et saveur (sept à août)

### *Processus d'influence*

- **1- Octobre;** la première conversation informelle a eu lieu entre le président de CE et la direction de l'école au sujet de la possibilité de donner une saveur particulière à l'établissement scolaire selon la clientèle de l'école. **(sport, arts, langue...)**
- **2- Novembre;** une discussion a eu lieu avec le CE ,lors d'une réunion officielle. Cette discussion concernait notre conviction personnelle que l'école, par sa position géographique, ses installations et ses infrastructures ainsi que par sa population d'élèves, peut profiter grandement de l'instauration d'une saveur particulière.
- **3- Décembre;** a eu lieu une discussion en privée avec les membres-parents du CE ,afin de savoir si la saveur particulière en langue (anglais intensif) fait l'unanimité. Lors de cette rencontre, il y a eu une ouverture à la discussion sur toute autre possibilité de saveurs. **(Sport, arts, langue...)**
- **4- Janvier;** a eu lieu une invitation de la direction de l'école par le président du CE pour une deuxième discussion à l'extérieur de l'école, dans un environnement favorable aux partages. Lors de cette réunion, **il y a eu une entente entre les deux acteurs afin qu'une proposition officielle soit présentée au CE. Cette proposition aura pour but de sonder les parents concernant le choix de la saveur de l'école.**

## Année moins 3 : Orientation et saveur (sept à août)

### Processus d'influence

- **5- Février;** un communiqué est fait par la direction à l'équipe-école , l'informant qu'une consultation sera faite auprès des parents. Ce communiqué fait également mention que le CE désire, en fonction des résultats de la consultation, que cette saveur soit mise en place à l'école d'ici les 24 prochains mois (consultation au courant de l'année).
- **6- Mars;** la présentation officielle du projet est faite au CE afin d'avoir un consensus pour qu'une communication soit faite aux parents dans le but de les sonder sur les différentes saveurs possibles à donner à notre école. Lors de cette présentation, il sera aussi expliqué, **si c'est le cas**, que la majorité des membres-parents sont en accord avec la saveur d'un programme d'anglais intensif, mais que la consultation présentera quand même toutes les saveurs possibles que nous pourrions décider de donner à notre école. **Il sera aussi dit à ce moment-là, que le but de la consultation est d'évaluer le désir des parents pour une saveur particulière, sans toutefois les laisser choisir la nature de la saveur et la mise en place de celle-ci. Il est important de retenir que tout doit être fait en fonction des possibilités de l'équipe-école.**
- **7- Avril;** la direction a pris connaissance de ce qu'est l'anglais intensif et de ce que cela implique. Elle a communiqué avec la personne ressource de la CS qui connaît bien le dossier afin de s'informer adéquatement et de recevoir les documents disponibles à cet effet (recherches, analyses, etc.). Il y a également eu une validation du travail que ce projet implique avec une direction d'école qui en a fait une réussite et une autre où cela a été un échec (**Tâches pédagogiques/éducatives les parents du CE ne sont pas impliqués**).

## Année moins 3 : Orientation et saveur (sept à août)

*Processus d'influence*

- **8- Juin;** la présentation au CE à lieu lors d'une réunion officielle de témoignages d'une direction d'école où l'anglais intensif est en place et que le programme fonctionne bien. La **conseillère pédagogique de la CS est également présente pour faire connaître son avis** au sujet des différents documents de recherche pertinents.

## ***Fin de l'année moins 3***

## Année moins 2 : Le vrai travail commence (sept à août)

*Il y aura une nouvelle saveur à l'école*

- **9- Septembre;** c'est l'annonce officielle du sondage à tous les parents au moment de l'assemblée générale. Il est expliqué que, dans le cadre de l'instauration du projet éducatif, l'équipe-école et son CE désirent donner une saveur particulière à l'établissement par exemple, l'anglais intensif.
- **10- Octobre;** l'analyse des résultats de la consultation avec les parents de l'école par la direction et le président du CE a lieu. Aussi, il faut officialiser avec la direction qu'une suggestion à cet effet sera présentée aux membres du CE à la prochaine réunion.
- **Si la mise en place d'un programme d'anglais est dans les priorités des parents, il faut s'assurer que la direction de l'école soit prête à pousser dans cette direction avec l'équipe-école dans le cas où la suggestion est approuvée par le CE.**

## **Année moins 2 : Cela devient officiel (sept à août)**

*Les résultats de la consultation montrent qu'il est positif de continuer*

- **11- Novembre;** lors d'une rencontre du CE, les membres passent au vote pour l'acceptation de la mise en place de l'anglais intensif **qui sera fait à l'école d'ici les 18 prochains mois.**
- **12- Décembre;** la présentation officielle à l'équipe-école du nouveau projet a lieu. Il est également mentionné que ce projet sera instauré d'ici les 18 prochains mois. Par exemple, l'anglais intensif sera mis en place à l'école et ce sera la nouvelle saveur de notre établissement scolaire.
- **13- Décembre;** le projet est officialisé avec la direction générale de la commission scolaire afin que toutes les **ressources soient déployées pour nous aider dans notre démarche.**
- **14- Février;** la CSRDN informe le syndicat des enseignants de la mise en place du projet dans notre école. Elle valide avec les RH tous les critères d'embauches dans une situation semblable, afin qu'au prochain bassin d'emplois disponibles, **les candidats qui décideront de venir travailler à notre école soient informés du projet et qu'ils aient les compétences recherchées.**
- **15- Mars;** la direction et l'équipe-école du projet éducatif développent la mise en place de l'anglais intensif dans tous ses détails.

## Année moins 2 : Cela devient officiel (sept à août)

*Les résultats de la consultation montrent qu'il est positif de continuer*

- **16- Mai;** les membres du CE approuvent le projet éducatif lors d'une réunion officielle. **La nouvelle saveur de notre école primaire est officialisée.**

## *Fin de l'année moins 2*

## Année moins 1 : Le vrai travail commence (sept à août)

*Il y aura une nouvelle saveur à l'école*

- **17- Octobre;** lors d'une réunion officielle, les membres du CE, la direction d'école et l'équipe-école procèdent a un suivi sur le développement du projet. **La préparation d'une réunion extraordinaire avec les parents est pour le moment une priorité.**

## Année moins 1 : Le vrai travail commence (sept à août)

*Il y aura une nouvelle saveur à l'école*

- **18- Novembre;** une réunion extraordinaire avec les parents a lieu afin de leur expliquer le projet de mise en place de l'anglais intensif dans tous ses détails. Il existe des outils à la CS (PPT, Sondages, etc.) pour supporter les directions pour préparer la présentation. **(avant la fin décembre)**
- **19- Janvier;** c'est la mise en place officielle de la partie administrative de la saveur; les tâches administratives, les communications aux parents, les inscriptions... **C'est le dernier *sprint* avant la fin.**
- **20- Février;** le CE fait un suivi avec la direction lors d'une réunion officielle sur le développement du projet par l'équipe-école. **Il est important de s'assurer que l'échéancier de mise en place soit respecté.**

### ***Fin de l'année moins 1***

## Année Zéro : Le début (sept de l'année Zéro)

*Il faudra suivre l'échéancier établi par l'équipe-école*

**Début de la saveur particulière de l'école**

 **Anglais intensif au primaire**

**Cette saveur contribuera grandement à  
préparer nos enfants pour leur futur dans  
un contexte de mondialisation.**

***Pour le moment, le Nouveau-Brunswick et  
d'autres états du sud des États-Unis ont les  
plus grands pourcentages de population  
bilingue en Amérique. Avons-nous moins  
d'envergure ??***

*\* Cette affirmation est personnelle et non vérifiée officiellement*

*Pierre Tremblay Président de CE et membre du CP*